

OJ N°1 : AVIS DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL) SUR LE RECOURS A UNE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC ET SON MODE DE GESTION EN VUE DE L'EXPLOITATION DU RESEAU DE TRANSPORT PUBLIC DE VOYAGEURS DE L'AGGLOMERATION

La CCSPL de Grand Chambéry a été convoquée par courrier en date du 16 juin 2023, avec copie du rapport sur le principe du recours à une délégation de service public et son mode de gestion en vue de l'exploitation du réseau de transport public de voyageurs de l'agglomération.

Sont présents :

Le Président de la Commission	Jean-Benoît CERINO, vice-président chargé de l'emploi, de l'insertion et de la participation citoyenne
De Grand Chambéry	David COURTINE, directeur général adjoint
AMO Cabinet Espélia	Marc COURTIN
Les élus du conseil communautaire	Alain CARACO, vice-président chargé des mobilités
Les représentants d'associations	Fédération des Transports de Voyageurs Savoie, FNTV Auvergne-Rhône-Alpes, UFC Que choisir, CNL Savoie, Comité Départemental Handisport de Savoie, ADTC
Le collège habitants	3 représentants

Monsieur le Vice-Président sollicite l'avis de la Commission concernant le recours à une délégation de service public et son mode de gestion en vue de l'exploitation du réseau de transport public de voyageurs de l'agglomération.

Au vu du rapport et des éléments fournis, la Commission émet **un avis favorable à la majorité** (7 voix pour - 1 voix contre – et 2 abstentions) sur le recours à une délégation de service public et son mode de gestion en vue de l'exploitation du réseau de transport public de voyageurs de l'agglomération.

Le Vice-président,
chargé de l'emploi, de l'insertion
et de la participation citoyenne
Jean-Benoit Cerino

